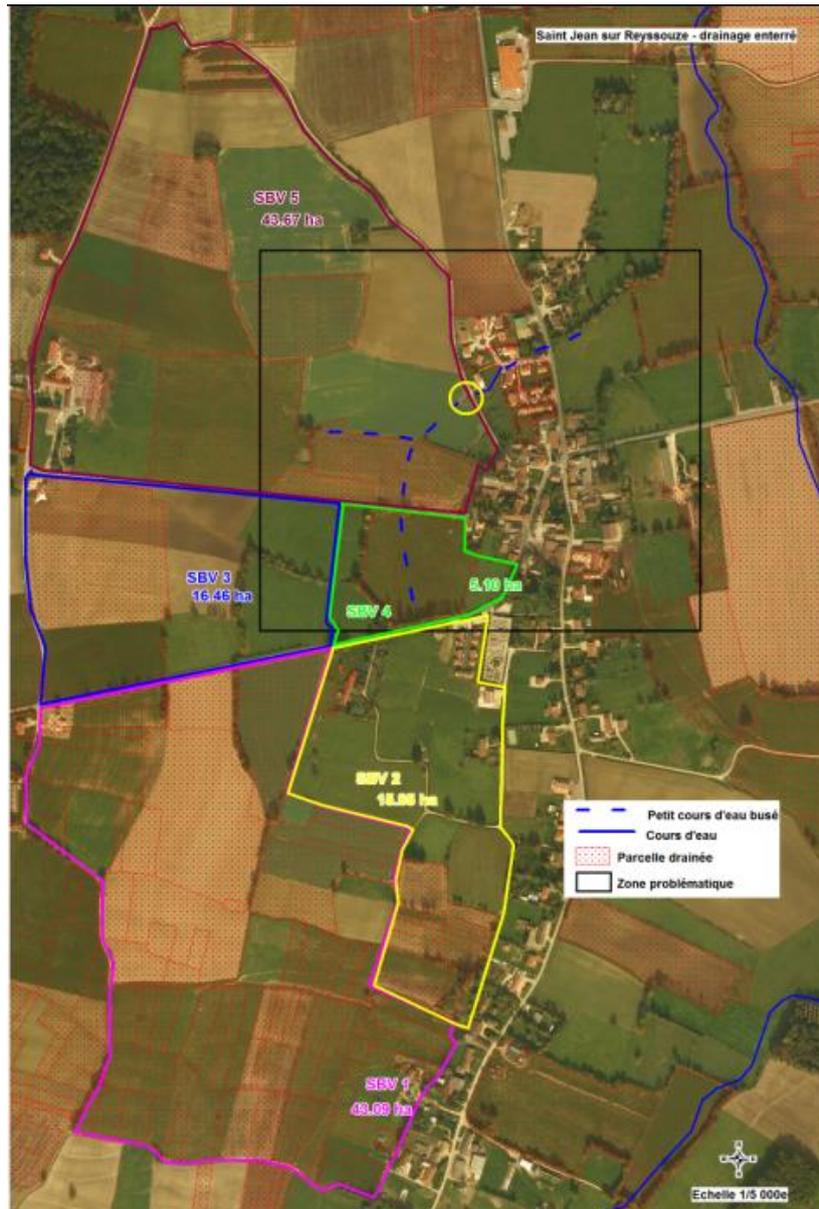
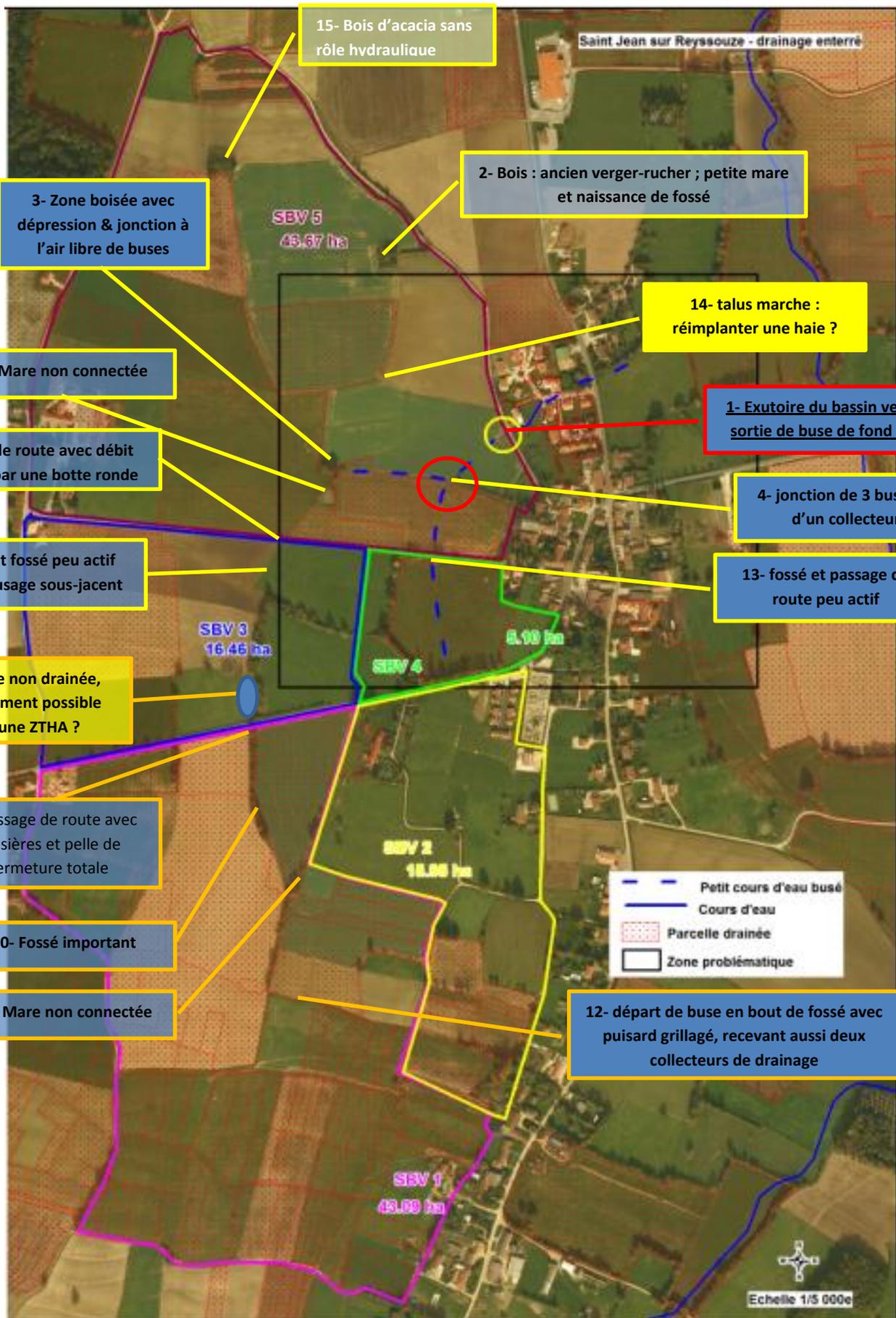


Observations réalisées lors de la remontée à pied du talweg sud en direction du plateau des Pelus
(Et plus localement les deux zones boisées du talweg nord).

Quelques propositions d'aménagements rustiques sont évoquées dans le texte.





Quelques propositions d'aménagements rustiques (hydraulique douce) à vocation hydraulique ET qualité de l'eau

(2 exemples de propositions sont notés sur la figure ci-dessus : cadres à fond jaune)

- ❖ **Point 1 – Exutoire du sous bassin versant 5 (SBV 5) : étude hydraulique en cours pour un bassin de rétention**
Possibilité de conforter la capacité de stockage et de sédimentation avec une zone enherbée (prairie). Plantation de haies aux endroits stratégiques : en travers en bas de talweg.



1 – exutoire le 17 juillet 2015



2 - exutoire le 15 septembre 2015

- ❖ **Point 3 – zone boisée** : création d'une zone tampon humide artificielle (ZTHA), avec by-pass (dispositif permettant de dévier ou pas l'eau vers la zone tampon de remédiation avec pour objectif de retenir et épurer les premiers écoulements les plus contaminés).

Rétention du SBV 5 et gestions des eaux de la ferme à cet endroit (ou mieux plus en amont).



3 - prise de vue du 15 septembre (idem pour les photos suivantes)

- ❖ **Point 6 – passage de route (exutoire SBV 3)** : Mise en place d'une pelle, comme au point 9 à l'amont de la buse de passage de route, à la place de la botte ronde.
- ❖ **Point 8 – prairie non drainée (?)** : création d'une zone tampon humide artificielle (ZTHA), avec by-pass : rétention du SBV 1 et des fossés de la RD1 (si la parcelle est drainée tenir compte du plan de drainage)



- ❖ **Point 9 – passage de route (exutoire SBV 1):** installation très pertinente de la pelle sur le passage de route : rétention du SBV 1
A conforter en amont avec une zone enherbée de débordement : infiltration et surtout sédimentation des matières en suspensions (MES).
- ❖ **Point 12 – départ de buse :** Aménagement du fossé venant de l'Est :
Curage raisonné du fossé arrivant au regard et implantation d'arbustes le long du fossé : stockage amont du SBV 1.



- ❖ **Point 12 bis : amont du SBV1 – lieu-dit « les Pelus »**
Haie perpendiculaire : sédimentation et ralentissement hydraulique
Ou
Talus / merlon perpendiculaire à la pente : rétention et infiltration



- ❖ **Point 14 – Talus-marche :** réimplanter une haie arbustive sur le talus-marche encore en place.